

Conseil scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Recommandation relative à la multiplication des appels à projets

Le CSI de l'InSHS réuni le 1 février 2022 alerte sur la multiplication des appels à projets, notamment relatifs au PIA4, qui sont particulièrement coûteux en temps et en énergie. La politique de "différenciation" entre établissements conduit de plus en plus les communautés scientifiques à privilégier la recherche d'argent à la recherche. Elle mène à toujours davantage de concurrence entre les acteurs de l'enseignement supérieur et la recherche. Elle contribue à générer de plus en plus d'emplois précaires là où il faudrait investir dans des emplois pérennes, sur le long terme. La science a besoin de temps, de stabilité et de sérénité, ce que permet de moins en moins le foisonnement d'appels à projets fondés sur une concurrence délétère, là où la science a besoin, pour se développer, de coopération.

Le CSI de l'InSHS demande au ministère de privilégier un investissement sur le long terme qui ne soit pas fondé sur des mises en concurrence elles-mêmes très coûteuses. Il demande au CNRS et à ses directions d'instituts d'interroger et de freiner ce système d'appels à projets qui épuise les communautés scientifiques dans la recherche de moyens au détriment de la recherche.

Nathalie VIENNE-GUERRIN
Présidente du Conseil scientifique de l'INSHS

Texte voté, le 24 février 2022 : 23 oui, 0 non, 1 abstention.

Destinataires :

- Frédérique VIDAL, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS.
- Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science au CNRS.

- Dorothee BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique.
- Marie GAILLE, directrice de l'INSHS.
- Les directeurs et directrices d'Instituts.
- Les présidentes et présidents de Sections.
- Les présidentes et présidents de Commissions interdisciplinaires.
- Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national.
- Sylvie BAUER, présidente de la Commission permanente du Conseil national des universités.
- Manuel TUNON DE LARA, président de France Universités.
- Virginie DUPONT, vice-présidente de France Universités.
- Guillaume GELLE, vice-président de France Universités.